Peu de temps après, il aperçoit des bœufs que l'on conduisait à l'abattoir : « Goddam ! s'écrie notre homme, quel beau troupeau de bouilli ! »

⁂

Un soldat *anglais* prisonnier à Newgate pour vol et homicide, voyant passer un de ses camarades dans la rue, l'appela par la grille de sa prison, et lui demanda ce qu'il y avait de nouveau. « On dit que les rebelles remuent en Ecosse, répondit le passant. — Goddam ! que deviendra notre liberté ! » s'écria le prisonnier, qui avait en ce moment les fers aux pieds et aux mains.

⁂

Un riche *Anglais* venait de descendre dans un des meilleurs hôtels de la Suisse, après une excursion au mont Blanc. Un domestique se présente pour tirer ses bottes : « Nô, nô, fit milord ; dites à votre maître de venir remplir cette petite fonction. » Le domestique réclame ; l'Anglais persiste. Le maître de l'hôtel est appelé, et, sans mot dire, obéit à la fantaisie de l'étranger. Le lendemain, comme l'Anglais se disposait à partir, il lut sur sa note de dépense ce petit article additionnel : « Pour avoir retiré les bottes de milord : 500 fr. »

⁂

Un Anglais nouvellement arrivé à Paris, et qui ignorait de récents arrêtés de police, se promenait dans les rues de la capitale, suivi à distance de son groom. Tout d'un coup notre insulaire a un léger besoin à satisfaire ; un sergent de ville s'approche et lui dit : « Monsieur, c'est 50 centimes d'amende. » L'Anglais tire de sa poche une pièce de un franc qu'il donne à l'agent. Celui-ci répond qu'il n'a pas de monnaie ; milord fait signe à son domestique, et l'on comprend l'ordre qu'il lui intime. « De cette manière, dit-il au sergent de ville, vous n'avez rien à me rendre. »

⁂

Deux *Anglais* se rencontrent, chacun dans sa voiture, au milieu d'une des rues les plus étroites de Londres. Impossible de passer, mais plus impossible encore à l'un des Anglais de céder le pas à l'autre. Tous deux allument un cigare, qu'ils fument avec un flegme imperturbable ; puis un second, puis un troisième. Quand les cigares furent épuisés de part et d'autre, le premier tire de sa poche une énorme gazette, croyant effrayer son antagoniste. L'autre prenant la parole : « Vous en avez, dit-il, je suppose, pour deux ou trois heures. Eh bien, quand vous aurez fini, faites-moi la politesse de me passer votre journal. » Celui-ci n'y tint plus, et se décida à tourner bride. Mais l'amour-propre national était sauf : il avait été vaincu par un Anglais.

ANGLAIS-CANADIEN. V. Anglo-Canadien.

ANGLAISE s. f. (an-glè-ze). Sorte de danse de caractère, très-vive et exécutée par un homme seul. Au théâtre, l'acteur qui dansait l'anglaise portait le costume des jockeys, avec une cravache à la main. ‖ Sorte de redingote.

— Calligr. Sorte d'écriture cursive, dont les traits vont en obliquant de la droite vers la gauche.

— Comm. Gros galon de fil ou de soie dont on garnit les étoffes pour meubles, et même les vêtements : *Sur une redingote bleue dont les* ANGLAISES *effrangées ont depuis longtemps fait divorce avec leurs boutons, il a eu l'idée d'attacher des torsades de ficelle qui se croisent comme des brandebourgs.* (Gér. de Nerv.)

— Au pl. Modes. Boucles de cheveux très-longues que les femmes font tomber le long des tempes : *Ah ! être aimée ! dit-elle en refrisant ses* ANGLAISES *et allant se regarder dans la glace.* (Balz.) *Je vais y aller, dit-elle en arrangeant ses* ANGLAISES *sous son joli chapeau.* (Balz.) *Une femme aux* ANGLAISES *blondes lui heurte le bras.* (Monselet.) ‖ S'empl. quelquefois au singulier : *Elle avait une longue* ANGLAISE *de chaque côté du visage.*

— *A l'anglaise*, loc. adv. A la mode anglaise, à la manière anglaise : *Il essayait de trotter* À L'ANGLAISE, *le corps plié sur son cheval, se balançant des rênes aux étriers, et s'affaissant rudement sur la selle à chaque pas.* (Csse Merlin.) *Les dames des vauxhalls et des amphithéâtres, qui rentrent à pied, vous coudoient* À L'ANGLAISE, *et vous laissent éblouis d'une désinvolture de paresse.* (Gér. de Nerv.) *Sa coiffure* À L'ANGLAISE *lui parut être trop significative.* (Balz.) *En Orient, l'on mange sans nappe, mais on vous donne, pour essuyer vos doigts, de petits carrés de mousseline, brochés d'or, assez semblables aux serviettes à thé en usage dans nos soirées* À L'ANGLAISE. (Th. Gaut.)

— S'empl. encore dans plusieurs autres locutions : *Gants à l'anglaise*, Gants retroussés sur le poignet. ‖ *Pipe à l'anglaise*, Pipe dont le talon est pointu. ‖ *Bifteck, entre-côte, petits pois, haricots verts, flageolets à l'anglaise*, C'est-à-dire servis simplement avec un morceau de beurre qui fond sur le plat où l'on a mis la viande ou les légumes. ‖ *Lieux à l'anglaise*, Lieux d'aisances, avec robinet d'eau et soupape, d'importation anglaise. ‖ *Faire un lit à l'anglaise*, Ne pas se donner la peine d'ôter les draps de dessus les matelas : *En mettant des draps blancs tous les jours, madame est sûre que son lit n'est pas fait* À L'ANGLAISE. (E. Sue.)

ANGLAISÉ, ÉE (an-glè-zé) part. pass. du v. Anglaiser : *Cheval* ANGLAISÉ. *Jument* ANGLAISÉE.

— S'empl. quelquef. comme syn. de *anglicisé* : *Le sportsman vous répond de sa voix lente et* ANGLAISÉE *que cela n'est rien.* (D'Ornano.)

ANGLAISER v. a. ou tr. (an-glè-zé — rad. *anglais*, littéralem. d'après le système anglais). Art vétér. Enlever à un cheval les muscles abaisseurs de la queue, afin que les muscles releveurs, se trouvant sans antagonistes, maintiennent cet organe dans une position horizontale. Cette opération, qui se nomme encore *nicquer*, *niqueter*, a été imaginée par les marchands de chevaux de l'Angleterre, pour imiter le port naturel des races les plus distinguées. Elle n'est pas sans danger ; elle a été suivie quelquefois d'abcès, de fistules, de la carie des vertèbres caudales, de la gangrène, du tétanos.

ANGLARDS, commune du dép. du Cantal, arrond. de Mauriac ; pop. aggl. 342 hab. — pop. tot. 2,236 hab. Territoire fertile en grains et en fourrage.

ANGLE s. m. (an-gle — du lat. *angulus*, angle, coin). Partie saillante ou rentrante, arête, coin, encoignure : ANGLE *droit.* ANGLE *aigu.* ANGLE *rentrant.* ANGLE *sortant.* ANGLE *obtus. Il s'est blessé au front en se heurtant contre l'*ANGLE *de la cheminée. En poussant une petite porte vermoulue qui se voyait à l'*ANGLE *de ce mur, on se trouvait dans un jardin touffu, couvert.* (E. Sue.) *Cette nuit, trouvez-vous à l'extrémité du petit chemin qui aboutit à un pavillon situé dans un* ANGLE *de notre parc.* (F. Soulié). *Une lueur blafarde et terreuse s'accroche çà et là aux* ANGLES *de la voûte.* (V. Hugo.) *Le prisonnier, plongé dans un* ANGLE *du carrosse, ne donnait pas signe d'existence.* (Alex. Dum.)

> Et la lune en croissant découpe dans la rue
> Les *angles* des maisons. A. de Musset.

— S'empl. de même en parlant des formes saillantes et irrégulières des corps : *Ses joues caves, livides, plissées de mille rides, se collent à ses pommettes et aux* ANGLES *saillants de sa mâchoire.* (E. Sue.) *La toilette la plus recherchée, la couturière la plus sublime, ne peuvent masquer certaines absences ni dissimuler certains* ANGLES. (Brill.-Sav.) *Tout se confondait dans mon cerveau, les* ANGLES *de son dessin, avec ceux de sa personne.* (G. Sand.)

— Fig. Se dit des côtés désagréables de l'esprit, du caractère, etc. : *Il voulut bien émousser les* ANGLES *aigus de son ironie.* (H. Castille.) *Tout ce peuple de fades adulateurs vint se heurter le front et se briser aux* ANGLES *un peu rudes de la Révolution.* (Cormen.) *Il y a dans nos deux natures quelque chose qui me semble s'emboîter et s'adapter assez bien ; les* ANGLES *sortants et rentrants de nos caractères coïncident.* (A. Karr.) *Le lointain enleva les* ANGLES *de toutes les difficultés.* (Lamart.) ‖ Obstacle : *Si vous saviez avec quelles anxiétés je vous suivrai dans votre route, quelle joie si vous allez droit, quels pleurs si vous heurtez à des* ANGLES ! (Balz.) *L'artiste voit à l'état d'idée pure ce qui apparaît au critique avec ses* ANGLES, *ses contradictions, ses aspérités.* (Renan.)

— Géom. Ecartement formé par deux lignes ou par des plans qui se coupent : *Angle aigu, obtus, droit, saillant, rentrant, dièdre, solide*, etc. V. l'article encyclopédique.

— Physiq. *Angle d'incidence*, Angle formé par le rayon incident avec la normale, c'est-à-dire avec la perpendiculaire élevée au point d'incidence. V. Réflexion. ‖ *Angle de réflexion*, Angle formé par le rayon réfléchi avec la normale. ‖ *Angle de réfraction*, Angle formé par le rayon réfracté avec la normale. V. Réfraction. ‖ *Angle limite*, Nom donné au plus grand angle que puisse faire le rayon réfracté avec la normale, lorsque la lumière passe d'un milieu dans un autre plus réfringent, par exemple, de l'air dans l'eau ; cet *angle* est aussi le plus grand *angle d'incidence* sous lequel un rayon de lumière doive rencontrer un milieu transparent pour le traverser et passer dans un autre moins réfringent, par exemple, de l'eau dans l'air. La lumière incidente ne peut passer d'un milieu dans un autre moins réfringent, lorsque l'*angle d'incidence* est plus grand que l'*angle limite*, parce qu'alors, au lieu de donner naissance à un rayon réfracté, elle revient en quelque sorte sur ses pas, en se réfléchissant. Cette réflexion intérieure est désignée sous le nom de *réflexion totale*. V. Réfraction. ‖ *Angle de polarisation maxima*, Angle d'incidence correspondant au maximum de polarisation de la lumière par réflexion. V. Polarisation. ‖ *Angle optique*, Angle formé par les axes des deux yeux, lorsqu'ils sont dirigés simultanément vers un même point ; ce point est le sommet de l'angle optique. Pour que la vision simple s'accomplisse, il faut que le sommet de l'angle optique soit sur le corps observé. ‖ *Angle visuel*, Angle sous lequel on voit un objet, c'est-à-dire angle formé au centre optique de l'œil par les rayons partis des extrémités de l'objet. A distance égale, la grandeur de l'*angle visuel* dépend de la grandeur de l'objet. A grandeur égale, l'*angle visuel* est d'autant plus petit que la distance de l'objet est plus grande. C'est pour cela que la grandeur apparente d'un même objet, placé à différentes distances, diminue à mesure que cet objet s'éloigne, et qu'il est impossible de juger, par la comparaison des diamètres apparents, les rapports des grandeurs de plusieurs corps situés à des distances différentes.

— Astron. *Angle de position*, Angle formé au centre d'un arc par son cercle de longitude et son cercle de déclinaison. ‖ *Angle horaire*, Angle au pôle, formé par un cercle horaire quelconque et le plan du méridien du lieu. ‖ *Angle parallactique*, Angle formé au centre d'un astre par l'intersection de son cercle de déclinaison et du plan vertical.

— Géol. *Angle d'inclinaison*, Le plus petit des angles que fait l'aiguille d'inclinaison avec l'horizon.

— Physiol. *Angle facial*, Angle formé par deux lignes fictives, l'une horizontale, qui serait menée du conduit auditif externe à l'épine nasale inférieure ; l'autre verticale, appelée *faciale*, qui passerait par l'épine nasale inférieure et par la partie la plus saillante du front.

— Anat. Se dit de diverses parties qui présentent la forme d'angles plus ou moins réguliers : *Angles des lèvres*, Angles que les lèvres forment de chaque côté de la bouche, à leur point de réunion. ‖ *Angles de l'œil*, Angles formés par la jonction des paupières. On les distingue en *interne* et *externe*. L'angle interne, c'est-à-dire celui qui se trouve du côté du nez, est aussi nommé le *grand angle* de l'œil. ‖ *Angles de la mâchoire*, Angles formés par les branches du maxillaire inférieur avec le corps de cet os. ‖ *Angle du pubis*, Angle que forment entre elles les deux branches horizontale et descendante du pubis. ‖ *Angle sacro-vertébral*, Angle résultant de la jonction de la surface concave du sacrum avec la surface convexe des lombes. L'*angle sacro-vertébral* joue un rôle important dans le mécanisme de la station et dans celui de l'accouchement. ‖ *Angles tubaires de l'utérus*. Ce sont les deux angles latéraux supérieurs de cet organe.

— Bot. *Angle de divergence*, Angle dièdre intercepté par deux plans partant de l'axe d'une branche et aboutissant sur sa surface aux deux lignes qui passent par les points d'attache de deux feuilles consécutives. V. Phyllotaxie.

— Artill. *Angle de mire*, Angle formé par la rencontre de la ligne de tir d'une bouche à feu, avec la ligne de mire. ‖ *Angle de projection*, Angle formé par l'axe d'une bouche à feu et l'horizon, ou, en d'autres termes, angle formé avec l'horizon par la ligne droite décrite par un boulet ou une bombe au commencement de sa course.

— Techn. *Angle de pavé*, Le point où le pavé d'une rue, cessant d'être en chaussée, se continue en double revers.

— Métrol. V. Angula.

— **Encycl.** En géométrie, on distingue principalement quatre sortes d'angles :

1° L'*angle rectiligne*, formé par l'intersection de deux lignes droites ;

2° L'*angle curviligne*, formé par l'intersection de deux lignes courbes ;

3° L'*angle dièdre*, formé par la rencontre de deux plans ;

4° L'*angle solide*, formé par la rencontre de deux ou plusieurs plans.

— Angle rectiligne. On appelle *angle rectiligne*, ou simplement *angle*, *l'écartement formé par deux lignes qui se coupent.*

Quand deux lignes droites, indéfinies, se coupent sur une surface, elles déterminent sur cette surface quatre segments disposés autour de leur point d'intersection, et opposés deux à deux. Mais l'écartement des lignes, et, par suite, l'*angle* est différent selon le segment que l'on considère. La rencontre de deux lignes droites produit donc nécessairement quatre *angles*. Or, ces quatre *angles* sont tellement liés entre eux qu'il suffit d'en connaître un pour connaître du même coup les trois autres. C'est pour cela qu'on dit toujours l'*angle de deux droites*, et non *les angles* ; et que des quatre qu'elles forment on se borne à ne considérer qu'un seul.

Les lignes qui comprennent l'*angle* en sont les *côtés*. L'intersection des côtés est le *sommet* de l'*angle*. On désigne un *angle* au moyen de trois lettres, deux pour les côtés et une pour le sommet, cette dernière s'énonçant entre les deux autres.

On ne doit pas oublier que *la grandeur d'un angle est indépendante de la longueur des côtés* ; elle dépend seulement de la quantité dont ces côtés s'écartent l'un de l'autre de leur ouverture.

Deux *angles* sont égaux lorsqu'ils sont dans des conditions telles qu'on pourrait les faire coïncider exactement. Un *angle* double, triple... d'un autre est celui qui peut renfermer entre ses côtés deux, trois... *angles* égaux à cet autre.

— Angle droit. Si une droite en rencontre une autre de manière que les quatre *angles* formés soient égaux, un quelconque d'entre eux est dit *angle droit*. Il résulte de cette définition que l'*angle* droit est une grandeur constante : caractère qui l'a fait choisir pour être la mesure des autres *angles*.

— Angle obtus. Tout *angle* plus grand qu'un *angle* droit est un *angle obtus*.

— Angle aigu. Tout *angle* plus petit qu'un *angle* droit est un *angle aigu*.

— Angles complémentaires. Deux *angles* dont la somme vaut un droit.

— Angles supplémentaires. Deux *angles* dont la somme vaut deux droits.

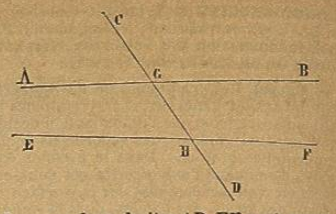

Lorsque deux droites AB, EF sont coupées par une transversale CD (fig. 1), il y a huit *angles* formés aux points d'intersection G et H.

Les quatre *angles* AGD, DGB, CHE, CHF, compris entre les deux droites AB, EF, sont appelés *angles internes*.

Les quatre autres *angles* sont appelés *angles externes*.

Deux *angles*, tels que BGD, CHE, situés de part et d'autre de la sécante, internes et non adjacents, sont appelés *alternes-internes*.

Deux *angles*, tels que CGB, CHF, non adjacents, situés d'un même côté de la sécante, l'un externe et l'autre interne, sont appelés *angles correspondants*.

Deux *angles*, tels que AGC, DHF, situés de part et d'autre de la sécante, externes et non adjacents, sont appelés *alternes-externes*.

— Dans un polygone on nomme *angles intérieurs* ceux qui sont formés par la rencontre de deux côtés adjacents, et *angles extérieurs*, ceux qui sont formés par un côté du polygone et par le prolongement du côté adjacent ; *angles saillants*, ceux dont l'ouverture est tournée à l'intérieur de la figure, et *angles rentrants*, ceux dont l'ouverture est tournée en dehors.

Nous allons énoncer, sans démonstrations, les principaux théorèmes relatifs aux *angles*. Toutes les fois que deux lignes droites se coupent, la somme des *angles* formés autour de leur point de concours vaut quatre droits ; les *angles* opposés sont égaux ; par suite, la somme de deux *angles* adjacents est égale à deux *angles* droits. Si un nombre quelconque de droites, toutes situées dans le même plan, se rencontrent en un même point, la somme de tous leurs *angles* sera égale à quatre *angles droits*. Deux *angles* qui ont leurs côtés parallèles ou perpendiculaires chacun à chacun, sont égaux ou supplémentaires. La somme des *angles* intérieurs d'un polygone convexe est égale à autant de fois deux *angles* droits qu'il y a de côtés moins deux. Si l'on représente par n le nombre des côtés d'un polygone quelconque, la somme des *angles* sera

$$2(n-2)=2n-4.$$

Il en résulte que la somme des *angles* extérieurs d'un polygone est égale à quatre droits.

— Mesure des angles. Dans le même cercle ou dans des cercles égaux, les *angles* égaux dont le sommet est au centre interceptent sur la circonférence des arcs égaux. Et réciproquement. D'où ce principe fondamental : *dans un même cercle, ou dans des cercles égaux, les* ANGLES *au centre sont entre eux comme les arcs compris entre leurs côtés.* Mesurer un *angle*, c'est évaluer le rapport de cet *angle* à l'*angle unité* ou *angle droit*. Mais, puisqu'au rapport des *angles* on peut substituer celui des arcs compris entre leurs côtés, au lieu de comparer directement un *angle* à l'*angle* droit, on comparera l'arc compris entre ses côtés au quart de la circonférence, ou arc de 90°. Si l'arc intercepté par les côtés d'un *angle* au centre renferme 15°, la mesure de cet *angle* sera $\frac{15}{90}$ ou $\frac{1}{6}$ d'*angle* droit. Le plus souvent on désigne un *angle* par le nombre de degrés, minutes, etc., de l'arc intercepté. On dira, par exemple, *angle* de 48° 25′ 56″. C'est ce qu'on énonce d'une manière abrégée en disant : l'ANGLE *au centre a pour mesure l'arc intercepté par ses côtés.*

Si l'on considère dans leurs positions relatives un *angle* et une circonférence, il peut se présenter quatre cas : 1° l'*angle* qui a son sommet au centre de la circonférence, a pour mesure l'arc intercepté entre ses côtés ; 2° l'*angle* qui a son sommet dans l'intérieur de la circonférence, mais non au centre, a pour mesure la demi-somme des deux arcs compris entre ses côtés ; 3° l'*angle* qui a son sommet sur la circonférence a pour mesure la moitié de l'arc intercepté ; 4° l'*angle* qui a son sommet hors du cercle, mais dont les côtés coupent néanmoins la circonférence, a pour mesure la demi-différence des arcs compris entre ses côtés.

— Mesure des angles sur le papier. Soit AOB l'*angle* à mesurer. On porte le rapporteur (fig. 2) sur cet *angle*, de manière que son centre tombe au sommet O, et que le diamètre de l'instrument coïncide avec la direction de l'un des côtés, OB. Le côté OA coupe alors la circonférence extérieure du rapporteur en un certain point M, et l'on note le nombre de degrés compris de 0° à M. Ce nombre de degrés est la mesure de l'arc intercepté par les côtés OA, OB, et par conséquent celle de l'*angle* proposé. S'agit-il, au contraire, de faire en un point O d'une droite donnée OB un *angle* égal à un *angle* donné ? Après avoir mesuré l'*angle* donné comme il vient d'être dit, on place le diamètre de l'instrument sur la droite OB, de manière que le centre tombe au point O, qui doit être le sommet de l'*angle* demandé. On marque sur le plan un point M vis-à-vis de la division du rapporteur qui correspond au nombre de degrés trouvés, on tire OMA, et l'*angle* AOB est l'*angle* voulu, puisqu'il a la même mesure que l'*angle* donné.

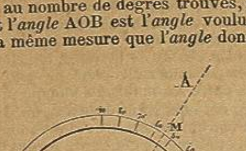

— Mesure des angles sur le terrain. On commence par *jalonner* les côtés de l'*angle* à mesurer. Il suffit pour cela de planter trois jalons, un au sommet O, et les deux autres dans les directions des deux côtés, en A et B, par exemple. On place un *graphomètre* de manière que le centre du demi-cercle soit précisément au-dessus du sommet O. On dirige la ligne de foi CB dans le sens d'un des côtés. On fait ensuite tourner l'alidade jusqu'à ce que, regardant par les pinnules qu'elle porte, on aperçoive le jalon A coupé dans le sens de sa longueur par les fils des deux pinnules réunis. L'arc MN, qu'on peut lire sur le limbe à moins d'une minute près avec le secours du vernier, donne la mesure de l'*angle* cherché. On voit aisément quel serait, à l'aide du graphomètre, le procédé à suivre pour construire sur le terrain un *angle* d'une grandeur donnée. Quand on veut obtenir la mesure d'un *angle* avec une grande précision, comme cela est nécessaire en astronomie, on remplace le graphomètre par le *cercle répétiteur* de Borda. Avec cet instrument, on cherche, non la mesure de l'*angle donné*, mais la mesure d'un *angle* 10, 20, 30... fois plus grand. On divise le résultat obtenu par 10, 20, 30... Si, en opérant ainsi, on commet une erreur dans la lecture de l'*angle multiple*, cette erreur se trouvera ensuite divisée par 10, 20, 30... et il n'en résultera qu'une erreur d'autant moindre sur l'*angle* simple. La boussole est aussi fréquemment employée dans la mesure des *angles*, principalement lorsqu'on a besoin d'un résultat prompt, sans tenir à une exactitude rigoureuse.

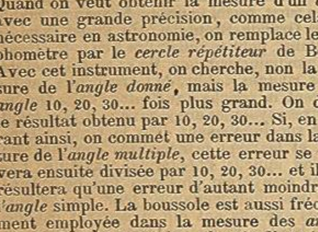

— Division de l'angle. S'il faut diviser un *angle* en deux parties égales, on commence par décrire du sommet comme centre un arc qui s'arrête aux deux côtés. Puis, de chaque point de rencontre de l'arc avec les côtés, et avec la même ouverture de compas, on décrit deux arcs qui se coupent ; la ligne qui joint ce dernier point d'intersection avec le sommet de l'*angle*, partage cet *angle* en deux *angles* égaux. On peut, par des subdivisions successives, partager ainsi un *angle* en 4, 8, 16... parties égales.

Quant au partage de l'*angle* en 3, 5... parties égales, il s'obtient par tâtonnements, ou par des méthodes particulières d'analyse. Le problème de la *trisection de l'angle*, si célèbre dans l'antiquité, se résout à l'aide d'une équation trigonométrique du 3e degré.

— Angle curviligne. Le plus important est l'*angle sphérique*, formé par l'intersection de deux arcs de grand cercle sur la sphère. L'*angle sphérique* a pour mesure l'*angle rectiligne* formé par les tangentes menées au point de rencontre des deux arcs qui le forment, ou encore, il a pour mesure l'arc décrit de son sommet comme pôle entre ses deux côtés.

Bornons-nous à nommer l'*angle mixtiligne*, qui a un côté droit et un côté courbe.

— Angle dièdre. L'intersection de deux plans se nomme l'*arête* de l'angle dièdre, et les deux plans en sont les *faces*. On désigne un angle dièdre au moyen de quatre lettres : deux pour l'arête et une pour chaque face. Les deux lettres de l'arête s'énonçent entre les lettres des deux faces. Deux angles dièdres sont dits égaux, lorsqu'on peut faire coïncider leurs faces. Si, dans les deux faces d'un angle dièdre et au même point de l'arête, on mène deux perpendiculaires à cette arête (une dans chaque face), l'angle rectiligne ainsi formé est dit le *correspondant* de l'angle dièdre, et il en fournit la mesure. Lorsque deux dièdres adjacents sont égaux, chacun d'eux est dit angle dièdre *droit*. Tous les angles dièdres droits sont égaux. V. le mot Plan.

— Angle solide. On appelle *angle solide* ou *polyédrique* l'ouverture formée par plusieurs plans qui se coupent en un même point. Les intersections des plans sont les *arêtes* de l'*angle solide* ; le point de concours des arêtes en est le *sommet*. Les *angles rectilignes* formés par les arêtes sont les *faces* ou les *angles plans* de l'*angle solide*. Lorsque le nombre des plans est égal à trois, l'*angle solide* s'appelle *trièdre*. Un *angle solide* étant donné, si l'on prolonge ses arêtes au delà du sommet, on forme un nouvel *angle solide* qui est dit *symétrique* du premier. Deux angles solides sont dits égaux lorsque leurs angles plans sont égaux, chacun à chacun, et semblablement disposés. (V. aux mots Polyèdre, Pyramide, Solide.) Quelques auteurs appellent *plano-linéaire* l'*angle* formé par l'inclinaison d'une droite sur un plan.

— Physiol. L'*angle facial* constitue un moyen ingénieux et commode de comparer les têtes des hommes et des animaux. Les deux lignes qui forment cet angle (*ligne faciale* menée de la partie la plus saillante du front à l'épine nasale inférieure, ligne horizontale menée de l'épine nasale inférieure au conduit auditif externe) sont en quelque sorte les coordonnées d'une physionomie. Camper, qui le premier les imagina, s'en servait uniquement pour déterminer et faire comprendre d'une façon très-simple les différences des visages. « L'examen d'une tête de Kalmouk, de nègre, d'Européen et de singe me fit découvrir, dit-il, qu'une certaine ligne tirée du front et de la lèvre supérieure démontre la différence entre les visages des diverses nations, et fait voir la conformité de la tête du nègre avec la tête du singe. Tirant avec soin l'esquisse de quelques-unes de ces faces sur une ligne horizontale, j'y traçai les lignes faciales suivant les angles qu'elles font avec la ligne horizontale. Aussitôt que je faisais tomber la ligne du visage en avant, j'avais une tête antique ; si je la faisais pencher en arrière, j'avais une tête de nègre ; si je la faisais encore plus inclinée, il en résultait une tête de singe. En l'inclinant davantage encore, j'avais celle de chien, puis enfin celle de bécasse. »

On a fait de l'*angle facial* de Camper un moyen de mesurer la capacité du crâne, c'est-à-dire, le développement du cerveau, et, par suite, celui de l'intelligence. Plus l'*angle facial* est aigu, plus le cerveau de l'animal est censé petit. L'homme, le plus intelligent des êtres créés, est celui de tous les animaux dont l'*angle facial* est le plus grand. Cette corrélation entre l'*angle facial* et la capacité du crâne est fondée sur de nombreuses observations. Cependant il ne faut pas lui accorder une valeur absolue, parce que le développement plus ou moins grand des saillies du front et des mâchoires peut être parfaitement indépendant du développement du cerveau.

L'*angle facial* mesure en général, chez les Européens, de 80° à 85° ; il est de 75° dans la race mongole ; de 70° à 72° chez les nègres ; il varie de 65° à 30° dans les diverses espèces de singes, et il s'éloigne de plus en plus de l'angle droit à mesure que l'on descend dans l'échelle animale.

Avant Camper, les artistes de la Grèce paraissent avoir deviné l'importance de l'*angle facial* au point de vue de la physionomie. La tête des dieux dans lesquels ils ont symbolisé la majesté et la beauté présente un *angle facial* très-ouvert. L'*angle facial* du Jupiter Olympien et de l'Apollon du Belvédère dépasse 90°. L'ouverture de l'*angle facial* explique la beauté de ces chefs-d'œuvre ; mais a-t-elle été calculée pour exprimer l'intelligence ? M. Gerdy ne le pense pas. D'après cet anatomiste, si les Grecs ont donné de la saillie au front, c'est parce que cette forme leur plaisait davantage et parce qu'elle se lie nécessairement à d'autres pour lesquelles ils avaient la même prédilection, savoir : un nez droit et à peu près perpendiculaire, une échancrure à peine sensible à la racine de cet organe, et des yeux profondément enchâssés dans leur orbite. « Observez, dit-il, les belles têtes grecques, ces caractères vous frapperont toujours, et sur les têtes des hommes comme sur les têtes des femmes, et sur les images des simples mortels comme sur celles des dieux. Reculez-en le front par la pensée, le nez deviendra oblique, une échancrure distincte en marquera la racine, et les yeux resteront à fleur de tête. Ce qui me porte à penser que la forme saillante du front était, chez les Grecs, le résultat d'un *caprice du goût* et non un *calcul de la raison*, et qu'ils ne la destinaient point à donner au front une étendue qui annonçât une vaste intelligence, c'est qu'ils le resserraient latéralement et surtout dans sa hauteur en abaissant la chevelure. »

— Art milit. En fortification, on appelle *angle saillant* tout angle dont le sommet est tourné vers l'extérieur, et *angle rentrant* tout angle dont le sommet est tourné vers l'intérieur. Dans un angle rentrant, on donne le nom d'*angle mort* à l'espace qui est privé de feux. Dans les bastions et les lunettes, on nomme *angles d'épaule* les deux angles formés par les faces et les flancs. Dans un front bastionné, on distingue deux angles saillants, qui sont aussi appelés *angles flanqués*, parce qu'ils sont défendus par les flancs des demi-bastions voisins ; deux *angles flanquants* ou *de flanc*, qui sont formés par les flancs et la courtine ; deux *angles de défense*, qui sont formés par les flancs et le prolongement des faces opposées ; et un *angle de tenaille*, qui est formé, en avant du milieu de la courtine, par le prolongement des faces.

ANGLÉ, ÉE (an-glé) part. pass. du v. Angler.

— Blas. Se dit de la croix, du chevron et du sautoir, quand ces pièces ont des figures longues à pointes, qui sont mouvantes de leurs angles. *Famille de Clérambault* : d'argent, à la croix alésée d'azur, *anglée* de quatre clous de passion de sable.

ANGLÉE s. f. (an-glé — rad. *angle*). Morceau, coin terminé en angle : *Nous avons vendu une* ANGLÉE *de notre pré.* (Carpentier.) ‖ Peu usité.

ANGLER v. a. ou tr. (an-glé — rad. *angle*). Disposer en angle ; donner la forme d'un angle.

— Techn. Former exactement les moulures dans les plus petits angles du contour, dans une tabatière de métal.

ANGLES, ancien peuple de la Germanie, qui habitait une partie du Holstein actuel. Au VIe siècle, ils passèrent dans la Grande-Bretagne, chassèrent les Bretons de ce pays et fondèrent les royaumes de Northumberland, Estanglie, Mercie, qui, réunis aux royaumes de Kent, Sussex, Wessex et Essex, formèrent l'Heptarchie. C'est des Angles qu'est venue la dénomination générale d'England ou Angleterre, terre (land) des Angles.

ANGLÈS, ch.-lieu de cant. (Tarn), arrond. de Castres, sur l'Arn ; pop. aggl. 550 hab. — pop. tot. 2,663 hab. Fabriques de drap, de cotonnades ; teintureries ; commerce de bestiaux.

ANGLESEY ou **ANGLESEA**, ancienne Mona, île d'Angleterre dans la mer d'Irlande, unie à la principauté de Galles par un pont tubulaire jeté sur le détroit de Menai ; 57,327 hab. Les druides y avaient une école célèbre et y ont laissé de nombreux vestiges de leur culte. Sol bien cultivé et très-fertile, exploitation de beaux marbres verts, de cuivre et de plomb argentifère, les plus riches du monde ; fabrique d'étoffes de laine ; élève de gros bétail et de moutons ; riches mines de cuivre. La capitale de l'île est Beaumaris, avec un port sur le détroit de Menai ; à l'autre extrémité de l'île, au N.-O., se trouvent la ville et le port d'*Holyhead*, lieu d'embarquement pour Dublin.

ANGLESEY (Henry Paget, marquis d'), pair d'Angleterre, né en 1797, est un des représentants de la famille Paget, appelée à la pairie héréditaire en 1550. Son père s'étant distingué à Waterloo, fut créé marquis d'Anglesey. Il lui succéda dans ce titre en 1854, après avoir porté le nom de comte d'Uxbridge, deuxième titre nobiliaire de sa maison. Il entra également dans l'armée, et devint, en 1838, colonel de cavalerie. Marié en 1819 à la fille du colonel Campbell, il fit partie du parlement depuis l'année 1820, et prit place à la chambre des lords en 1832. Dans l'une et l'autre assemblée, il appuya le développement des principes libéraux et réformistes, et son fils, le comte d'Uxbridge, qui a siégé aux Communes pour le comté de Strafford, de 1834 à 1857, a suivi la même ligne. Quand le ministère Melbourne prit possession du pouvoir (1839), il reçut la charge de lord chambellan de la reine, fonctions qui lui donnèrent un siége au conseil privé (conseil d'Etat). Depuis 1854, il est lord lieutenant (préfet) du comté d'Anglesey.

ANGLÉSITE s. f. (an-glé-zi-te — rad. *Anglesey*, n. pr.). Minér. Sulfate de plomb naturel, dont on trouve de beaux échantillons dans les mines d'Anglesey. L'*anglésite* noircit au contact de l'hydrogène sulfuré ; elle est fusible au chalumeau.

ANGLET s. m. (an-glè — rad. *angle*). Petit angle, petit coin : *Il mettait le pouce de la main gauche sur l'*ANGLET *de l'œil.* (Rabel.)

— Archit. Petite cavité fouillée en angle droit, comme sont celles qui séparent les bossages ou pierres de refend : *Refend coupé en* ANGLET.

ANGLET, commune du dép. des B.-Pyrénées, arrond. de Bayonne ; 3,605 hab. Bons petits vins blancs.

ANGLETERRE s. f. (an-gle-tè-re). Comm. Nom donné par métonymie à certaines choses qui proviennent ou sont censées provenir d'Angleterre : *Elle est venue s'asseoir auprès de moi pour admirer mes dentelles. « C'est de l'*ANGLETERRE, *a-t-elle dit. Cela vous coûte-t-il cher, madame ?* » (Balz.)

— Hortic. Variété de poire d'automne, qui est savoureuse et très-fondante : *Acheter, manger de l'*ANGLETERRE. ‖ On dit aussi *poire d'Angleterre*, et quelquefois plus simplement *anglais*. Les marchands des quatre saisons de Paris ont trouvé dans cette ellipse une occasion de lancer un trait contre la *perfide Albion*, et on les entend crier sur tous les tons : *Trois* ANGLAIS, *trois* ANGLAIS *pour un sou !*

— Comm. *Point d'Angleterre*, Sorte de dentelle très-estimée. On croit vulgairement que le *point d'Angleterre* se fabrique dans la Grande-Bretagne. La vérité est qu'il se fait exclusivement à Bruxelles. Cette erreur est née à une époque où la législation douanière frappant les dentelles bruxelloises d'une prohibition absolue, les marchands anglais imaginèrent de les importer en contrebande, et de les vendre ensuite, en les baptisant, comme le produit de leur propre fabrication. Depuis ce temps, l'usage s'est maintenu d'appeler *points d'Angleterre* les plus belles dentelles faites à Bruxelles.

ANGLETERRE. — **I. Géogr.** On donne généralement ce nom à l'ensemble des îles Britanniques, comprenant l'Angleterre proprement dite, l'Ecosse, l'Irlande et les archipels qui en dépendent ; nous ne l'appliquons ici qu'à l'Angleterre proprement dite (*England*), c'est-à-dire à l'ancien royaume conquis par Guillaume le Conquérant sur les Anglo-Saxons. Pour les détails omis à dessein dans cet article, nous renvoyons le lecteur aux mots Grande-Bretagne, Ecosse, Galles, Irlande. Néanmoins, comme aucune division réelle ne sépare géographiquement l'Angleterre de l'Ecosse, nous nous placerons à un point de vue général en traçant les limites du Royaume-Uni, et nous déterminerons ainsi la position et le périmètre de la Grande-Bretagne, dont le nom a précédé chronologiquement ceux d'Angleterre et d'Ecosse.

De nombreuses et longues recherches ont été faites pour jeter quelques lumières sur l'origine des noms de *Britannia* et d'*Albion*, que les anciens donnèrent à la Grande-Bretagne, mais qui s'appliquent surtout à la partie méridionale de cette île, puisque le reste était connu sous le nom de *Caledonia*. Quelques savants font venir *Britannia* d'un mot celtique qui signifie *couleur*, parce que les premiers habitants de ce pays avaient coutume de se peindre le corps ; d'autres prétendent que *Bratanac*, qui en langue phénicienne veut dire *pays de l'étain*, est l'étymologie de *Britannia* ; on sait en effet que les Phéniciens allaient chercher dans ce pays l'étain qu'ils livraient au commerce. Quant à la dénomination d'*Albion* (lat. *albus*, blanc), il est reconnu qu'elle provient de la blancheur des côtes de cette île.

Avant l'invasion romaine, la Grande-Bretagne était peuplée par des colonies appartenant à la race celtique ; elle était divisée en dix-sept petits Etats ayant chacun un chef qui prenait le titre de roi. Après la conquête, les Romains, qui ne purent jamais soumettre la Calédonie, et qui construisirent sous Adrien et Sévère deux murailles pour défendre leurs nouvelles possessions, partagèrent la Grande-Bretagne en cinq provinces : 1° *Britannia prima* ; 2° *Britannia secunda* ; 3° *Flavia Cæsariensis* ; 4° *Maxima Cæsariensis* ; 5° *Valencia*.

Pendant l'invasion des Barbares, les Romains, forcés de retirer leurs légions de la Grande-Bretagne pour défendre les autres parties de l'empire, cèdent la place aux Saxons et aux Angles, qui, venus du Danemark au secours des Bretons contre les habitants de la Calédonie, fondent successivement les sept royaumes de *Kent*, *Sussex*, *œst-Anglie*, *Wessex*, *Northumberland*, *Essex* et *Mercie*. Cet ensemble d'Etats a été communément appelé *Heptarchie*. Ce mot, qui n'est qu'une désignation posthume, a le tort de donner le change ; il semble en effet impliquer une union ou une confédération de tous ces Etats ; ils ne formaient nullement un corps, un système politique, comme quelques historiens modernes l'ont avancé. Leurs annales les montrent au contraire perpétuellement en guerre les uns contre les autres, à tel point que lorsque Guillaume le Conquérant fit son expédition, l'Heptarchie n'existait plus depuis longtemps.

La Grande-Bretagne est l'île la plus étendue de l'Europe, dont elle est séparée par un petit bras de mer appelé *Manche* et *Pas-de-Calais* en France, et *Chenal anglais* (English channel) par les Anglais. La mer du Nord la sépare de la Belgique, de la Hollande, de l'Allemagne, du Danemark et de la Norvége. Au nord et au sud, elle est baignée par l'océan Atlantique ; à l'ouest se trouvent une infinité de petites îles parmi lesquelles une plus grande, l'Irlande, séparée de la Grande-Bretagne par le canal de Saint-Georges.

La pointe Lizard, à l'extrémité méridionale de la Grande-Bretagne, est sous le 49° 57′ de lat. N. ; et le cap Dunnet, à l'extrémité septentrionale, sous le 58° 43′ de lat. N. Le point le plus extrême sur la côte orientale est Lowestoft, situé par 1° 44′ de long. E. ; et sur la côte occidentale, c'est le cap Ardnamarcham, situé par 6° 14′ de long. O. (méridien de Greenwich). Le premier de ces deux points est situé par 0° 35′, et le second, par 8° 34′ de long. occidentale du méridien de Paris. De la pointe nord à la pointe sud, la longueur est de 608 milles anglais, environ 972 kil. ; dans la partie méridionale, la plus grande largeur est d'environ 300 milles ou 480 kil. Le périmètre des côtes est de 1,460 milles ou 2,336 kil. ; mais les sinuosités du littoral, surtout sur la côte occidentale, sont telles que ce chiffre peut être porté au triple. La figure de la Grande-Bretagne représente approximativement un triangle dont le sommet est au cap Dunnet. La surface totale de l'île est de 89,644 milles carrés ; l'Ecosse mesure pour sa part 31,324 milles. La ligne qui sépare l'Angleterre de l'Ecosse commence vers l'ouest de l'angle nord-est de Solway-Frith, et court le long des rivières Esk, Liddel et Kershope, suivant une chaîne de montagnes qui reçoit successivement les noms de Lauriston-Hills, Peel-Tell, Carter-Tell et Cheviot-Hills. Jusqu'à l'avant-dernier groupe, la ligne de démarcation court dans la direction nord-est, mais aux monts Cheviot elle tourne au nord-nord-ouest et conserve cette direction jusqu'aux rives de la Tweed, quelques milles au-dessus de Coldstream. Le surplus de la ligne est formé par le cours de la Tweed jusqu'à son embouchure, excepté la ville de Berwick, qui appartient à l'Angleterre, bien que située sur la rive nord de la rivière. Les contours de la Grande-Bretagne offrent